ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

Pôle expertise et support
Division des Examens et Concours
DEC1

ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY DU TEST DE QUALIFICATION AU SAUVETAGE AQUATIQUE
- Session 2023 –

LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER
CHANCELIÈRE DES UNIVERSITÉS

VU le décret N°2004-592 du 17 juin 2004, modifié par les décrets du 28 mai 2010 et du 28 décembre 2012, relatifs aux qualifications en sauvetage aquatique, en natation et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le premier et second degré;

VU l'arrêté du 12 février 2019 fixant les titres, diplômes, attestations ou qualifications équivalentes admis pour justifier des qualifications en sauvetage aquatique et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le second degré;

VU la circulaire N°2019-100 du 1er juillet 2019 relative aux modalités d'organisation du test d'aptitude au sauvetage aquatique ;

ARRÊTE :

Article 1er :

Pour la session 2023, le jury académique du test de qualification au sauvetage aquatique est composé comme suit :

Président :	Eric OUTREY, IA-IPR d'éducation physique et sportive
Vice-président :	Yoann TOMASZOWER, IA-IPR d'éducation physique et sportive
Membres du jury :	Mélanie TURC, Collège Denis Diderot, Alès
	Magali POUZANCRE, CPD EPS, Gard
Suppléants :	Cédric DEANAZ, Collège Arthur Rimbaud, Montpellier
	Emeline SOLER, Collège Pierre Mendes France, Saint André

Article 2 :

Le président de jury est assisté d'un vice-président, lequel est appelé à remplacer le président dans le cas où celui-ci se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Montpellier, le 11 JAN. 2023

Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL